

Assemblée des membres du 1^{er} juillet 2020

Point 5 de l'ordre du jour Crédit supplémentaire CRTU 2021 / Projet d'agglomération de 4^e génération

Budget du projet

Pour l'élaboration des Conceptions régionales des transports et de l'urbanisation 2021 (CRTU 2021) et le Projet d'agglomération Biemme/Lyss de 4^e génération (PA 4), on a compté avec des coûts de 300'000 fr., répartis sur les années 2019 à 2021. Le Canton en assume 75 % (225'000 fr.).

Fin 2019, il s'est avéré que le budget du projet ne suffirait pas. Une charge supplémentaire essentielle a été créée en particulier avec la nouvelle version du PA 4. Lors de cette phase du projet, il n'a pas été possible, pour des raisons de temps, de suspendre les travaux et de demander un crédit supplémentaire. Une procédure de participation de la population a dû être effectuée et évaluée jusque fin avril 2020, afin que le délai pour le dépôt pour l'examen préalable du Canton puisse être respecté.

Motivation de la charge supplémentaire

Les raisons suivantes sont prépondérantes pour la charge supplémentaire:

- » Le Conseil-exécutif a adopté les consignes pour les CRTU 2021 / PA 4 en septembre 2018. À ce stade, les exigences de la Confédération envers le PA de 4^e génération étaient connues seulement de façon générale. En mai 2019, un projet de lignes directrices de la Confédération était disponible. La version définitive, qui contenait les modifications essentielles, n'a été publiée qu'en février 2020.
- » Le budget du Canton pour l'élaboration des CRTU 2021 / PA 4 a été fixé en septembre 2018 et réduit d'un tiers par rapport aux générations précédentes (CRTU 2016 / PA 3). Cela se base sur l'hypothèse qu'il s'agit d'une mise à jour pour les CRTU 2021 / PA 4 et engendre donc moins de charges.
- » Les travaux pour le PA 4 étaient nettement plus onéreux que supposés. En raison des nouvelles lignes directrices de la Confédération, tous les contenus du PA ont dû être complètement remaniés. Le fait que les exigences de la Confédération n'aient été connues qu'au cours du processus a rendu la planification, la coordination et le contrôle des travaux très difficiles.
- » Le Canton crée une nouvelle banque de données pour la saisie et la gestion des mesures (portail CRTU). La charge pour la saisie et la préparation des mesures dans les formats nécessaires à cet effet est essentiellement plus élevée que supposée.
- » En raison des nouvelles consignes incomplètes au moment de la budgétisation, les bureaux de planification mandatés ont sous-estimé la charge. Les exigences complexes ont mené, en outre, à une charge liée à la coordination plus élevée.

Ces conditions ont mené à des charges supplémentaires considérables pour tous les PA 4 dans le canton de Berne. En résumé, on peut constater que la charge pour l'élaboration des PA 4 a été massivement sous-estimée par tous les acteurs. Le manque de concordance temporelle et du contenu des consignes cantonales avec les lignes directrices de la Confédération joue un rôle important. Cela a donné lieu à des hypothèses incorrectes pour la budgétisation par le Canton et la région.

État actuel des coûts et pronostic

Des travaux d'un montant de 369'000 fr. ont été effectués jusque fin avril 2020 (achèvement de la procédure de participation de la population). Jusqu'à la fin du projet, on compte avec une charge additionnelle de 129'000 fr. Les coûts globaux estimés se montent à 498'000 fr. et ils sont supérieurs de 198'000 fr. aux prévisions budgétaires du projet.

Module	Budget du projet	Charge accomplie jusqu'au 30.04.2020	Charge estimée jusqu'à la clôture	Charge total	Charge supplémentaire
0 Préparation	10'000	10'000	0	10'000	0
1 Urbanisme et paysage	40'000	66'000	12'000	78'000	38'000
2 Transports	80'000	96'000	15'000	111'000	31'000
3 Dossiers CRTU et PA	50'000	116'000	45'000	161'000	111'000
5 Traduction	40'000	24'000	16'000	40'000	0
5 Procédure d'approbation	20'000	5'000	15'000	20'000	0
6 Direction de projet	25'000	34'000	9'000	43'000	18'000
Frais d'impression	10'000	0	10'000	10'000	0
Total intermédiaire	275'000	351'000	122'000	473'000	198'000
Réserve	25'000	18'000	7'000	25'000	0
Total	300'000	369'000	129'000	498'000	198'000

Crédit supplémentaire 2020

La charge supplémentaire prévue par rapport au budget du projet se monte à 198'000 fr., dont une part de 78'000 fr. (40 %) est due à des facteurs internes chez les mandataires. Elle est à la charge du bureau de planification mandaté.

Le Comité demande un crédit supplémentaire à la charge des comptes 2020 pour la charge supplémentaire restante de 120'000 fr. (60 %).

Une subvention d'un montant de 75 % (90'000 fr.) pour la charge supplémentaire a été demandée auprès du Canton. La décision du Canton est encore en suspens.

Le crédit supplémentaire est nécessaire pour terminer le PA 4 selon les consignes fédérales. Avec le PA 4, des subventions fédérales d'un montant de 106 millions de fr. ont été demandées pour les mesures de circulation (mesures A) (état de la participation). La subvention fédérale dépend de l'appréciation du PA en se fondant sur quatre critères d'efficacité. Plus ceux-ci sont remplis au mieux, plus le taux de subvention est élevé. Celui-ci peut atteindre entre 30 % et 50 %. Les mesures A demandées peuvent ainsi susciter des subventions fédérales entre 32 et 53 millions de fr. pour la région.

Proposition

Le Comité propose à l'Assemblée des membres d'octroyer un crédit supplémentaire de 120'000 fr. à la charge des comptes 2020 pour l'élaboration des CRTU 2021 / Projet d'agglomération de 4^e génération.